

.6 Etablir des entrepôts frigorifiques dans les diverses régions de l'Île, et contrôler avec soin toute viande destinée à la nourriture des renards.

7. Il serait probablement sage d'abandonner la coutume que l'on a d'accoupler les jeunes renards dans leur première année.

8. Les éleveurs devraient se former en association pour l'enregistrement de leurs animaux de valeur, et chacun d'eux devrait noter chaque jour les faits qui peuvent avoir quelque influence sur les résultats de sa ferme.

